PROLABO

P101.16

Le 14 Mai 1997

MANUEL D'INSTRUCTIONS

AGITATEUR MAGNETIQUE CHAUFFANT C 100

(code 08 933.108)

Spécifications techniques de l'agitateur C 100 PROLABO

- Capacité maximale d'agitation (eau) : 10 litres
- Plage de vitesse : 100 - 1 600 tr/min.
- Affichage de la vitesse : échelle
- Ø de plaque : Ø 145 mm
- Type de plaque : acier inoxydable 18/8
- Puissance de chauffage : 550 W
- Plage de température : ambiante à 350 °C
- Prise pour thermocontact électronique : oui

Spécifications techniques des thermocontacts électroniques

- Avec sonde inox : pour usages courants
- Avec sonde verre : pour milieux corrosifs
- Plage de température : - 50 à 300°C
- Précision : +/- 1 °C
- Affichage digital des températures : LCD 8 mm
- Dimensions du boîtier nu, sans sonde (L x H x P) : 130 x 71 x 24 mm
- Poids : 0,250 kg
- Alimentation : 9 ou 12 volts (ils se branchent directement sur l'agitateur)

Connexion au réseau électrique

1/ Avant de brancher l'appareil au réseau électrique, s'assurer que le voltage indiqué sur la plaque placée à l'arrière de l'agitateur soit en conformité au voltage du réseau.
2/ Brancher l'appareil sur une prise munie d'une masse reliée à la terre.

Mise en marche

Les vérifications ci-dessus effectuées, relier le câble de l'appareil à la prise du réseau et, avec le bouton du régulateur de vitesse (R.P.M), choisir la vitesse minimale de façon à éviter toutes projections intempestives.
Actionner les interrupteurs sur le devant de l'appareil pour activer les fonctions agitation et chauffage et régler en fonction de la température souhaitée le bouton de en % du chauffage. La lampe-témoin jaune indiquera le fonctionnement de l'élément chauffant. Pour obtenir une meilleure précision de la température, on peut connecter à l'arrière de l'appareil un thermocontact électronique (livrable en option).

Garantie

Les matériels et équipements neufs, vendus par la Société PROLABO sont garantis contre tous vices de fabrication durant un an, à compter de la date de livraison. (Se reporter à nos conditions générales de vente décrites dans le catalogue général PROLABO)